



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 70239

Texte de la question

Mme Annie Le Houerou attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'enquête de l'Apec concernant l'insertion des jeunes diplômés. Alors que le diplôme reste le meilleur passeport pour accéder à l'emploi, l'étude met en avant les difficultés rencontrées par les nouveaux actifs dont le bagage universitaire est le plus important. Seuls 63 % des titulaires d'un bac + 5 étaient en poste un an après la fin de leurs études supérieures. Le type de diplôme obtenu ou l'établissement de formation semblent peu influencer sur l'insertion professionnelle. Les jeunes sont les premières victimes de la crise économique et du ralentissement de l'activité. Les entreprises, confrontées à un climat incertain, privilégient les profils expérimentés. Elle lui demande ainsi les intentions du Gouvernement afin de mieux sécuriser l'avenir des nouveaux diplômés.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Le Houerou](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70239

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 10033

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)